

FICHE PRODUIT

CHITOSHIELD 5%



100% Bio

**SUBSTANCE DE BASE
ÉLICITEUR DES MÉCANISMES D'AUTODÉFENSE DE LA CULTURE**

Composition:

Chlorhydrate de chitosane 5% p/v

No. CAS 70694-72-3

SUBSTANCE DE BASE: Règlement d'exécution (UE) no 563/2014 de la Commission concernant l'approbation du chlorhydrate de chitosane en tant que substance de base en vertu du règlement (CE) no 1107/2009.
Substance active inscrite à l'annexe II du règlement CE 889/2008 (agriculture biologique). Autorisation de mise sur le marché et d'utilisation non requise, en vertu de l'article 28, paragraphe 2, du règlement CE 1107/2009.

Smileybee Ltd .

Strovolou, 77 Strovolos Centre II/204, Strovolos, 2018, Nicosia, Cyprus

Distributed by:

Smileybee Ltd - Strovolou, 77 Strovolos Centre II/204, Strovolos, 2018, Nicosia, Cyprus

ATELIER DE PRODUCTION ET D'EMBALLAGE

Smileybee Ltd. India

Autorisé en agriculture biologique



CHITOSHIELD

Ingrédient actif:

Chlorhydrate de chitosane

5% poids / volume

No. CAS

70694-72-3

Autorisé en agriculture biologique



INFORMATIONS GÉNÉRALES

CHITOSHIELD est un bio-complexe d'origine naturelle avec une action bio-stimulante sur les défenses endogènes de la plante.

CHITOSHIELD est constitué de polysaccharides linéaires de faible poids moléculaire dont les principaux composants D-glucosamine et N-acétyl-Dglucosamine sont liés par des liaisons β .

CHITOSHIELD est extrait de l'exosquelette des crustacés par un procédé innovant de désacétylation à basse température pour préserver la biodisponibilité totale de ses composants et assurer leur solubilité totale. CHITOSHIELD ne laisse aucun résidu sur les feuilles et les fruits, ne tache pas, n'a pas de temps de pénurie, est complètement biodégradable et non dangereux pour l'homme et l'environnement.

DESCRIPTION

CHITOSHIELD est un inducteur de résistance des plantes et active des mécanismes de défense naturels pour lutter contre les agents pathogènes, avec une activité significative contre de nombreuses maladies fongiques et bactériennes.

CHITOSHIELD grâce au faible poids moléculaire et à la solubilité parfaite de ses composants est rapidement et totalement absorbé par les feuilles et les fruits et transféré à la fois par le phloème et le xylème à tous les organes de la plante.

Les polysaccharides présents dans CHITOSHIELD sont également les constituants de la chitine présents dans les fongo pathogènes.

L'application de CHITOSHIELD imite la présence d'un agent pathogène, incitant ainsi la plante à produire des biomolécules de défense connues sous le nom de phytoalexines à action fongistatique et fongotoxique.

CHITOSHIELD améliore également la germination des graines et la résistance aux stress abiotiques tels que les températures élevées et basses avec des effets qualitatifs et quantitatifs positifs sur la production.

Teneur en métaux lourds inférieure à 20 ppm



CHITOSHIELD

Ingrédient actif:

Chlorhydrate de chitosane

5% poids/volume

No. CAS

70694-72-3

Autorisé en agriculture biologique



DOMAINES D'APPLICATION ET DOSES

CHITOSHIELD peut être appliqué avec des volumes d'eau faibles et moyens et élevés avec un intervalle entre une application et une autre de 10-15 jours.

CHITOSHIELD est miscible avec les pesticides les plus couramment utilisés.

DOSES: De 2 litres à 3 litres par hectare en fonction de la surface des feuilles à traiter et de la pression de la maladie.

DOMAINES D'APPLICATION :

ARBRES FRUITIERS tout au long du cycle de culture

VIGNE de germe 20 cm

OLIVES ET AGRUMES de la récupération végétative à l'après-récolte

FRAISES ET PETITS FRUITS de la pré-floraison à la post-récolte

CÉRÉALES en association avec des herbicides, fongicides et insecticides

CÉRÉALES et BETTERAVES SUCRIÈRES (traitement des semences 2 litres / tonne de graines)

CULTURES HORTICOLES ET AROMATIQUES de la post-transplantation à la fin du cycle

CULTURES ORNEMENTALES de la post-transplantation à la fin du cycle

CHITOSHIELD

Ingrédient actif:

Chlorhydrate de chitosane

5% poids/volume

No. CAS

70694-72-3

Autorisé en agriculture biologique



CROPS

- Vigne (raisins de table, raisins de cuve)
- Fraises
- Fruits des plantes arbustives (mûres, fraises, framboises rouges et jaunes, autres)
- Autres petits fruits et baies (bleuets, groseilles, groseilles à maquereau, fruits de l'églantier, mûres noires et blanches, néfliers, baies de sureau, autres)
- Cultures fruitières
- Légumes-racines et tubercules (pommes de terre)
- Légumes-racines et tubercules tropicaux (racines de manioc, patates douces, ignames, racines de flèches, autres)
- Autres légumes-racines et tubercules (betteraves, carottes, céleri, navet, raifort, topinambour, panais, persil, radis, sauces, rutabagas, navets)
- Légumes bulbeux (ail, oignons, oignons verts, oignons de printemps, autres)
- Légumes-fruits - Solanacées et Malvacées (tomates, poivrons, aubergines, autres)
- Légumes-fruits - Cucurbitacées à pelure comestible (concombres, cornichons, courgettes, autres)
- Légumes-fruits - Cucurbitacées à pelure non comestible (melons, citrouilles, pastèques, autres)
- Fruits légumes - maïs sucré
- Légumes Brassica (brocoli, chou-fleur, choux de Bruxelles, chou, chou feuillu, chou chinois, chou-rave)
- Légumes-feuilles, herbes et fleurs comestibles (laitue et salades, scarole / endive à feuilles larges, cresson et autres germes, cresson moulu, roquette, cultures à petites feuilles, épinards, pourpier, bette à carde, cresson, endive belge)
- Herbes et fleurs comestibles (cerfeuil, ciboulette, feuilles de céleri, persil, sauge, romarin, thym, basilic et fleurs comestibles, laurier, estragon, autres)
- Légumineuses (haricots avec gousses, haricots sans gousses, pois avec gousses, pois sans gousses, lentilles, autres)
- Légumes-tiges (asperges, charilles, céleri, fenouil, artichauts, poireaux, rhubarbe, pousses de bambou, cœurs de palmier, autres)
- Champignons, mousses et lichens
- Céréales (orge, sarrasin, autres pseudocéréaliennes, maïs, millet, avoine, riz, seigle, sorgho, blé, autres)
- Épices de graines (anis, cumin, céleri, coriandre, aneth, fenouil, fenugrec, muscade, autres)
- Épices de fruits (piment de la Jamaïque, poivre, cumin, cardamome, baie de genévrier, vanille, tamarin, autres)
- Épices d'écorce (cannelle, autres)
- Racines et rhizomes d'épices (réglisse, gingembre, curcuma, raifort, autres)
- Épices de bourgeons (clous de girofle, câpres, autres)
- Fleurs pistil épices (safran, autres)
- Épices Aril (macis, autres)
- Plantes ornementales à bulbes



CHITOSHIELD

Ingrédient actif:

Chlorhydrate de chitosane

5% poids/volume

No. CAS

70694-72-3

Autorisé en agriculture biologique



AVERTISSEMENTS

Tenir hors de portée des enfants.

Ne pas ingérer et éviter le contact avec les yeux, la peau, la bouche.

Utiliser le produit dans les 24 mois suivant la date de fabrication

L'utilisation du produit ne doit pas dépasser 8 litres par hectare